

La fureur populaire augmentant toujours, les commissaires perquisiteurs supplient Guillin de rester dans la tour jusqu'à ce qu'on ait réuni quelques braves gardes nationaux disposés à le protéger; mais déjà les flammes s'emparent de certaines parties du château. Guillin, très-peu troublé, sort cependant de sa retraite, entouré des officiers municipaux, et il descend avec eux dans la cour. A peine a-t-il fait trente pas, que la foule se précipite sur lui, malgré les efforts des officiers de la garde nationale. Frappé au même instant d'un coup mortel, le malheureux tombe aux pieds des officiers municipaux, et il est aussitôt achevé à coups de fourches et de crosses de fusil. Un boucher des environs mit alors son cadavre en pièces, et ce fut à qui en emporterait un lambeau. On prétend que sa tête fut portée en triomphe à Couzon, et son cœur à Neuville-sur-Saône, où il fut ensuite mangé dans une auberge. Nous aimons à croire que ce festin d'anthropophages est une exagération.

Ainsi finit, à soixante-deux ans seulement, Marie-Aimé Guillin Dumontet, homme ferme, énergique, dont le caractère altier, rude, inflexible, dur comme celui de tous les marins, fit à la fois le malheur et la renommée; car enfin, sans l'épouvantable catastrophe dont il fut la victime, peut-être son nom et ses services auraient-ils été plongés dans l'oubli.

Le roi de Suède, Charles XII, avec soixante hommes, gardes, secrétaires ou valets de chambre, soutint un siège dans son habitation de Varnitza, en Turquie, le 12 février 1713 contre une armée de huit mille Tartares : le Lyonnais Guillin Dumontet s'est défendu tout seul dans son château, pendant plusieurs heures, contre un rassemblement armé d'environ cinq mille individus.

Sauvée avec ses enfants du massacre et de l'incendie, la veuve Guillin se rendit d'abord à Lyon et ensuite à Paris. Admise à la barre de l'Assemblée nationale, alors présidée par le vicomte Alexandre de Beauharnais, père du prince